

**Compte rendu du  
CONSEIL D'ÉCOLE  
du 12 juin 2025  
École Élémentaire Antoine de Saint Exupéry  
Rue Günther Koch 87170 Isle**

**Membres présents :**

|                                                   |                           |
|---------------------------------------------------|---------------------------|
| Direction                                         | Voir feuille d'émargement |
| Enseignants                                       | Voir feuille d'émargement |
| Représentants Mairie,<br>adjoints au Maire d'Isle | Voir feuille d'émargement |
| Représentants Parents<br>d'élèves                 | Voir feuille d'émargement |
| Invités                                           | Voir feuille d'émargement |

**Ordre du jour :**

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Questions scolaires adressées aux RPE par les parents
3. Rentrée 2025 : effectifs de l'école et prévisions ; organisation pédagogique prévisionnelle ; fournitures scolaires ; nouveaux programmes
4. Projet école (nouveau projet)
5. Classes de découverte
6. Point de la coopérative scolaire
7. Actions partenariales : Ecolobus, Fête de l'école, concours photo sur la biodiversité, les 6 ans d'Ecolobou, Lire c'est Partir (un enfant/un livre)

**La séance est ouverte à 17h38**

Tour de table de présentation des différents membres

Le Directeur transmet les excuses pour leur impossibilité de présence à ce conseil d'école de M. l'IEN HV6, M. le Maire, Mmes MONDOLLOT et BALLOT.

Le Directeur souhaite remercier

-les parents qui se sont proposés et rendus disponibles pour passer l'agrément et accompagner les classes à la piscine d'Isle. Cela a permis aux enseignants de pouvoir mettre en place un cycle « savoir-nager »

-Il profite aussi de ce début de séance pour remercier toutes les personnes qui se sont impliquées, qui ont pris à cœur leur mission et ceci dans un caractère constructif : les parents, l'APE, les RPE, la mairie et ses différents services (restauration, périscolaire, technique, administratif, médiathèque...) et bien sûr l'équipe éducative (les collègues AESH et enseignants) qu'il a eu plaisir à retrouver tout au long de l'année afin de faire converger nos forces.

### **1. Désignation du secrétaire de séance**

Secrétaire de séance pour ce troisième conseil d'école de l'année scolaire, c'est au tour d'un représentant des parents d'élèves.

Le/la secrétaire de séance établira avec le Président du Conseil d'école, un procès-verbal qui sera affiché aux panneaux d'informations de l'école, adressé aux membres du Conseil d'école et déposé sur le blog de l'école.

Le Directeur remercie Mme EL BALKHI pour son aide.

### **2. Questions scolaires adressées aux RPE par des parents**

Le point « mouvement prévu pour la rentrée prochaine » était programmé ; il est présenté ci-après.

### **3. Rentrée 2025 : effectifs de l'école et prévisions ; organisation pédagogique prévisionnelle ; fournitures scolaires ; nouveaux programmes**

Entre les départs/arrivées programmés, ceux déjà effectifs, ceux qui ne sont pas encore connus, les maintiens/sauts de classe décidés, les orientations diverses, voici la prévision pour la rentrée 2025 et son organisation pédagogique qui a été étudiée en conseil des maîtres et validée par le Directeur ; elle sera réexaminée à la pré-rentrée de septembre 2025 et ajustée en fonction des besoins (arrivées et départs).

Décision de répartition pour 2025/2026:

| Proposition 2 évoluée |         |               |  |
|-----------------------|---------|---------------|--|
| Nombre classes        | Niveaux | Nombre élèves |  |

|              |     |                   |               |
|--------------|-----|-------------------|---------------|
| 1            | CP  | 19                | 78            |
| 2            | CP  | 19                |               |
| 3            | CP  | 20                |               |
| 4            | CP  | 20                |               |
| 5            | CE1 | 19                | 58            |
| 6            | CE1 | 19                |               |
| 7            | CE1 | 20                |               |
| 8            | CE2 | 23                | 69<br>+1<br>? |
| 9            | CE2 | 23                |               |
| 10           | CE2 | 23+1<br>EFIV<br>? |               |
| 11           | CM1 | 27                | 80<br>+1<br>? |
| 12           | CM1 | 27                |               |
| 13           | CM1 | 26+1<br>EFIV<br>? |               |
| 14           | CM2 | 22                | 68            |
| 15           | CM2 | 23                |               |
| 16           | CM2 | 23                |               |
| TOTAL élèves |     |                   | 353           |

A ces 353 élèves sont à inclure 12 élèves du dispositif ULIS (l'inclusion implique une collaboration étroite entre les enseignants des classes et l'enseignante du dispositif). Donc un total de 365 élèves + 8 élèves UE IME Emesd d'Isle.

Dans l'équipe éducative, il y a aussi des départs et des arrivées.

Départs : (enseignants et AESH) Mmes POIJOL, M.BETHOULE

Arrivées : (enseignants et AESH) Mmes PETRAULT + un ou une autre collègue auxquelles nous souhaitons la bienvenue.

L'affectation des enseignants sur les classes :

IME : Mme MONDOLLOT

ULIS : Mme PHILOUZE

CP : SCHNEIDER + BALLOT + TARLET + PETRAULT (nouvel enseignant)

CE1 : CHAPUT + AUMAITRE + DE BEAUNAY

CE2 : VERNAUDON + JUDE + DUPLANTIER

CM1 : DELANNE + LALLOUE + ..... (nouvel enseignant)

CM2 : LUSSO + TEXIER + VIGNAUD MARQUES

Les fournitures scolaires seront transmises aux familles par les différents moyens de communication habituels (affichage école, article sur le blog). Elles sont communes par niveau.

Les nouveaux programmes :

- au cycle 1
- au cycle 2
- au cycle 3

Un temps de travail en équipe a été mené afin d'en prendre connaissance, se les approprier pour une mise en place à la rentrée 2025 (sauf pour les CM2 pour qui ce sera en 2026) comme cela est demandé.

Point sur EVAR (Éducation à la vie affective et relationnelle) : **pas à la sexualité à l'école**

C'est une obligation (Arrêté du 3-2-2025 - JO du 5-2-2025), au même titre que les maths, français, EPS, arts, sciences...disciplines pour lesquelles les parents font confiance aux enseignants, donc même chose pour l'EVAR

Pas de point commun avec l'EVRAS et les programmes en Belgique

Pourquoi l'EVAR? C'est pour :

- Transmettre des valeurs fondamentales, telles que le respect de soi et des autres
- Prévenir les discriminations
- Promouvoir l'égalité entre les garçons et les filles et lutter contre les stéréotypes
- Lutter contre les violences et le harcèlement en renforçant la capacité des enfants

à demander de l'aide

La mise en œuvre :

Au moins 3 séances par an adaptées à chaque âge conformément à la loi en vigueur depuis 2001, avec un travail tout au long de l'année. C'est mené par l'enseignant de la classe (ou une infirmière scolaire=un personnel Éducation Nationale). Comme pour les apprentissages des fractions/de la production écrite, cela n'appelle pas à une communication particulière de la part de l'école ou de l'enseignant.

Les programmes sont progressifs, adaptés à l'âge des élèves. Cette progressivité est présente au sein de chaque degré:

- 1er degré : éducation à la vie affective et relationnelle : dans le 1er degré (maternelle et élémentaire), les apprentissages portent sur la vie affective et relationnelle. Les questions liées à la sexualité ne sont pas abordées.
- 2d degré : éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité

Dans tous les cas, c'est dans le cadre des lois et des conventions, il n'y a pas d'enseignement de pratique sexuelle, de pornographie, de théorie du genre, d'incitation à l'homosexualité.

L'EVAR s'appuie sur des bases scientifiques solides, en particulier sur celles relayées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

C'est une obligation ministérielle nationale.

#### **4. Projet école (nouveau projet)**

Ce nouveau projet d'école sera en vigueur de 2025 à 2030 (5 ans)

Il fait suite à :

-l'autoévaluation de l'école de l'an dernier

-au rapport des 3 évaluateurs (présenté à la Municipalité, aux RPE, aux 3 équipes éducatives le 14 mai (suite à la visite des 3 évaluateurs le 29 avril))

Les AXES DE PROGRÈS DÉFINIS (il fallait en retenir 3)

qui font suite à un travail de l'équipe enseignante, d'impératifs et de choix des directions des 3 écoles et avec aussi des demandes d'ajustement/correction de M. l'IEN

1. Recentrer les actions et les dispositifs au service de la progression et de la réussite de TOUS les élèves

les objectifs opérationnels :

Utiliser les évaluations nationales pour le pilotage pédagogique

Harmoniser les programmations de cycle et de niveau, s'accorder sur des démarches et des outils

Concevoir des projets communs

2. Renforcer la qualité du climat scolaire et contribuer au bien-être de tous les élèves

les objectifs opérationnels :

Établir des règles communes entre les différents temps de l'enfant

Formaliser le rôle de la Communauté Éducative dans l'inclusion des élèves en situation de handicap

Poursuivre les parcours déjà engagés : projet E3D, parcours éducatif et santé, parcours artistique et culturel, parcours citoyen

3. Améliorer la communication interne et externe

les objectifs opérationnels :

Construire la continuité éducative

Inclure davantage les parents dans l'alliance éducative

Prolonger le travail d'équipe

## **5. Classes de découverte**

Rappel : les 3 écoles d'Isle bénéficient d'une enveloppe de 6 000€ (budget provenant de la municipalité) à répartir annuellement sur les 3 établissements scolaires ; cela représente 240€ par classe si cette somme n'est pas dédiée à un niveau ou une école spécifiquement. La somme est cessible entre les classes et les écoles.

Ces classes découvertes (avec ou sans nuitée) sont une concrétisation ou une amorce d'un projet pédagogique et donc d'un travail au sein d'une ou de plusieurs classes. Comme chaque année, elles ont été variées dans leur forme et leur contenu : avec un aspect plus sportif, ou culturel ou lié à une discipline scolaire ou à un projet mais toujours sous le signe du plaisir ! (Futuroscope, Moulin du Got, ferme pédagogique, patrimoine historique/culturel en Dordogne et Haute Vienne... )

## **6. Point de la coopérative scolaire**

Point d'étape, car le bilan complet sera comme d'habitude présenté lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année prochaine, une fois les comptes clôturés.

Rappel : changement de banque (passage au Crédit Mutuel Enseignant) pour permettre de réduire les frais liés à la gestion du compte : 0€ la première année (offre de bienvenue), 2€10 la deuxième année, 0€ cette année. Cela représente une économie de 172€ par rapport aux frais avec La Poste.

Ces frais nuls pour cette année ont été possibles de part l'intervention de M. le Trésorier (l'enseignant M. CHAPUT) auprès de la banque.

Les rentrées d'argent : elles sont en très légère baisse du fait que les effectifs ont baissé. Elles proviennent de la coopérative scolaire, de la vente des photos scolaires, de versements de l'APE et de la Mairie pour les classes découvertes.

600€ ont été attribués au projet E3D par la municipalité qui en est remerciée. Cette somme est répartie sur le groupe scolaire (100€ pour chaque maternelle, 400€ pour l'élémentaire).

Il est remarqué que les subventions octroyées par le Conseil Général ne sont parfois pas versées malgré des dossiers complets et transmis correctement. La Mairie d'Isle fera le lien avec le Conseil Général.

L'APE est également remerciée

- pour les subventions accordées aux classes de l'élémentaire et à l'E3D (subvention de 15€ par enfant, un spectacle de Noël, 400€ pour l'E3D)

- pour les actions mises en place

les dernières :

- 11 avril "vente de chocolats de Pâques"

- 18 avril "goûter/jeux/réparation de vélos" parc des Bayles cette action a servi à promouvoir le vélobus.

- Mai /Juin : pédibus vélobus, à partir début mai. Cela a été en lien avec la semaine de l'éco mobilité mise en place par l'école

- 9 mai vente de plants au parc des Bayles

- Vendredi 27 juin fête des écoles Parc des Bayles

l'APE remercie les partenaires (Maire et école) pour les aides et le soutien apportés (le jour « j » et aussi en amont) concernant cette dernière action qui mobilise des moyens conséquents.

remarque : la subvention de 15€ par enfant peut être utilisée pour les sorties, l'achat de matériel/de livres pour la classe... La demande (sur devis ou facture) est transmise par l'école à l'APE. Ce qui n'est pas utilisé une année est réinjecté l'année suivante.

## **7. Actions partenariales : Ecolobus, Fête de l'école, concours photo sur la biodiversité, les 6 ans d'Ecolobou, Lire c'est Partir (un enfant/un livre)**

-Ecolobus:

C'est un convoi d'élèves cyclistes (vélobus) et piétons (pédibus) se rendant à l'école les vendredis matins. Le vélo-bus s'adresse plutôt aux enfants de CM1-CM2, mais aussi aux plus jeunes qui seront capables de suivre le convoi en vélo sur la route.

L'Ecolobus est gratuit et organisé par des bénévoles. Un grand merci à ces accompagnateurs.

Vélobus et Pédibus : en mai et en juin

Le pédibus est ouvert à tous les âges (l'itinéraire passe par le centre ville d'Isle).

Les vélos des élèves du Vélobus peuvent être garés à l'intérieur de l'école, sur l'esplanade métallique.

Le projet a débuté avec l'action de l'APE le 18 avril : goûter, jeux préparation du Vélobus par l'association VéliVélo (afin de permettre de vérifier le bon état des vélos des enfants inscrits)

Il faut remercier l'APE pour son implication et son dynamisme.

En complément, il y a eu du 19 au 23 mai, l'action « Challenge des mobilités douces » lors de la semaine sur ce même thème. Il a été proposé, par les élèves éco ambassadeurs, de valoriser les déplacements doux en incitant tout le monde (parents, enfants, enseignants) à venir à l'école autrement (à pied, en vélo, en trottinette, en moyen motorisé collectif...).

3 classes seront primées.

Bravo à eux, à toutes les classes et aux parents qui ont joué le jeu !

-fête de fin d'année : le vendredi 27 juin, 18h30 au parc des Bayles (fête des écoles = jeux, restauration, spectacle). Un programme est établi (horaires de passage des 3 écoles et ordre pour les titres des chants/danses : 18h30 les écoles maternelles, 19h30 l'école élémentaire). La restauration est prise en charge par l'APE

La mairie et le Comité des Fêtes sont remerciés pour l'aide apportée quant au matériel et aux moyens humains mis à disposition pour tenir cette action festive.

Une exposition des travaux des élèves de l'année y sera présente grâce à la mise à disposition des œuvres scolaires réalisées tout au long de l'année. Les classes volontaires apporteront des productions variées.

Les décorations et les créations mises à disposition par l'école à l'APE pour cette fête seront à récupérer par une classe de « grands » lors de permanences (un mardi ou jeudi à 16h) ou à tout moment restant à définir.

reprise du mode opératoire de vente de cartes en pré commande ; un QR code est disponible +n° de téléphone + courriel) pour que des parents s'inscrivent pour aider à l'installation, à la tenue et au rangement des stands.

-Concours photo sur « l'eau dans tous ses états » : la date de participation court jusqu'au 19 mai.

Un jury composé de membres divers et variés (Mairie, restaurant scolaire, école) se réunira pour primer des œuvres (catégorie élèves et catégorie parents).

Les résultats seront affichés dans les écoles+lors de la Fête des Écoles et publiés sur le blog de l'école élémentaire.

-les 6 ans d'Ecolobou : un concours de gâteaux a été effectué ; sur une dizaine de participants, 3 ont été primés et un 4ème a reçu une distinction. Julien PRAT/Nicolas BEGOT et toute l'équipe du restaurant scolaire sont remerciés pour leur rôle de membres du jury : ils ont évalué tous les gâteaux d'un point de vue artistique et gustatif puis ont communiqué dans les classes les résultats du concours. Merci à eux pour leur regard professionnel et la contribution experte de leurs papilles !

-Lire c'est Partir : regroupement de commandes de livres à petit prix pour permettre des temps de lecture plaisir aux enfants chez eux. Une action partenariale entre l'APE et l'école. Remerciements à l'APE pour le passage de la commande et la préparation de ces dernières pour la remise aux élèves.

Il est noté que les livres reçus sont de qualité.

La Mairie remercie en fin de Conseil l'école pour sa présence lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ainsi que pour la labellisation de territoire de niveau 3 sur 3 en développement durable (projet E3D). Cela résulte du travail et de l'investissement des enseignants

La séance est levée à 18h26

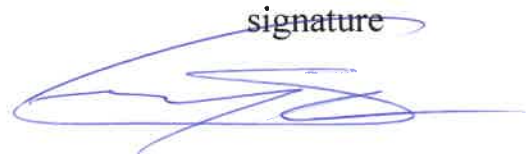
Remerciements à tous les participants du conseil d'école.

Le 12/06/2025

Le secrétaire de séance : Mme ..EL...BALKHI  
signature



Le directeur : M. CASAGRANDE  
signature

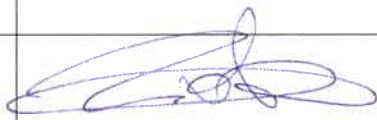


## Conseil d'École du jeudi 12 juin 2025

| M./Mme   | Nom                          | Qualité                                       | Émargement                                                                            |
|----------|------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| M.       | BLANCHER                     | IEN                                           |                                                                                       |
|          |                              |                                               |                                                                                       |
| M.       | NEGRE MONT BEUCHER<br>Maxime | Adjoint au Maire<br>MAIRE ou son représentant |    |
| Mme      | FONTARENSKY<br>Pascale       | Adjointe au Maire<br>CONSEILLER MUNICIPAL     |    |
|          |                              |                                               |                                                                                       |
| Mme ou M |                              | DDEN                                          |                                                                                       |
| M.       | COUTY                        | DDEN                                          |                                                                                       |
|          |                              |                                               |                                                                                       |
| Mme      | (PHILOUZE)<br>BAUDU/GUILMAN  | ENSEIGNANT de classe                          |  |
| Mme      | TARLET                       | ENSEIGNANT de classe                          |  |
| Mme      | BALLOT/OSTROWSKI             | ENSEIGNANT de classe                          |                                                                                       |
| Mme      | SCHNEIDER                    | ENSEIGNANT de classe                          |  |
| Mme      | AUMAITRE                     | ENSEIGNANT de classe                          |  |
| Mme      | DE BEAUNAY                   | ENSEIGNANT de classe                          |  |

|           |                 |                      |                                                                                       |
|-----------|-----------------|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| M         | CHAPUT          | ENSEIGNANT de classe |    |
| Mme       | POUJOL          | ENSEIGNANT de classe |    |
| Mme       | DUPLANTIER      | ENSEIGNANT de classe |    |
| Mme       | VERNAUDON       | ENSEIGNANT de classe |    |
| Mme       | JUDE            | ENSEIGNANT de classe |    |
| M         | BETHOULE        | ENSEIGNANT de classe |    |
| Mme       | LALLOUE         | ENSEIGNANT de classe |    |
| Mme       | DELANNE         | ENSEIGNANT de classe |    |
| Mme       | TEXIER          | ENSEIGNANT de classe |                                                                                       |
| Mme       | LUSSO           | ENSEIGNANT de classe |  |
| Mme       | VIGNAUD-MARQUES | ENSEIGNANT de classe |  |
|           |                 |                      |                                                                                       |
| M         | CASAGRANDE      | DIRECTEUR            |  |
|           |                 |                      |                                                                                       |
| Mme ou M. |                 | RASED (PSY)          |  |
|           |                 |                      |                                                                                       |

[illegible]

|          |                    |                                     |                                                                                       |
|----------|--------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|          |                    | ÉLÈVES ÉLUS                         |                                                                                       |
| Mme ou M | EL BALKHI<br>Kihda | REPRÉSENTANT PARENTS<br>ÉLÈVES ÉLUS |    |
| Mme ou M |                    | REPRÉSENTANT PARENTS<br>ÉLÈVES ÉLUS |                                                                                       |
| Mme ou M |                    | REPRÉSENTANT PARENTS<br>ÉLÈVES ÉLUS |                                                                                       |
|          |                    |                                     |                                                                                       |
|          |                    |                                     |                                                                                       |
| Mme      | FARCY              | Association Parents d'Élèves        |    |
| Mme ou M |                    | Association Parents d'Élèves        |                                                                                       |
|          |                    |                                     |                                                                                       |
|          |                    |                                     |                                                                                       |
| Mme      | Sétrauld           | ENSEIGNANT Invité                   |  |
|          |                    | ENSEIGNANT Invité                   |                                                                                       |
|          |                    |                                     |                                                                                       |
|          |                    |                                     |                                                                                       |
|          |                    |                                     |                                                                                       |
|          |                    |                                     |                                                                                       |
|          |                    |                                     |                                                                                       |